



Souveraineté, Autonomie, Confiance sur le Cloud computing ? : Les adhérents Numeum se sont exprimés

Paris, le 9 mai 2023 - Face aux enjeux, aux travaux et aux prises de positions diverses sur les questions de souveraineté, d'autonomie et de confiance numérique, Numeum a interrogé ses adhérents à travers un questionnaire d'une vingtaine de questions.

Les principaux résultats de cette enquête :

- Sans surprise, les adhérents de Numeum confirment que le **Cloud Computing est au cœur de leur business models : 74% proposent ou intègrent des offres et solutions cloud**, ce pourcentage monte à 85% pour les offres des Editeurs de logiciels avec du SaaS ; 68% d'entre eux déclarent l'avoir majoritairement installé auprès d'opérateurs français.
- **La localisation des données en France ou en Europe est une demande essentielle exprimée très souvent par les clients des adhérents.** Quand ce choix est exprimé, il porte à **78% sur une localisation en France ou à 64% en Europe**. Leurs prestataires peuvent leur fournir cette localisation dans 94 % des cas. Les clients conservent cependant très majoritairement leurs données dites sensibles sur des cloud internes ou privés. Ils sont davantage concernés par la conformité à la réglementation-type RGPD, ou à la sécurité des données (respectivement 69% et 77%) que par des possibles réquisitions judiciaires nationales ou internationales (respectivement 19% et 34%).
- **50% des adhérents répondants indiquent être confrontés à des exigences de cloud de confiance dans les appels d'offre de leurs clients**, ce pourcentage monte à plus de 60% pour les clients du secteur Santé ou du secteur Public. Si la réversibilité fait également régulièrement partie des demandes des clients, ils ne sont en revanche que 35% à demander des clauses de portabilité.
- **70% des répondants** - de manière assez similaire pour tous les métiers des adhérents et que ce soit pour eux-mêmes ou pour leurs clients - **affirment qu'il est nécessaire que la France et/ou l'Europe impose le recours obligatoire à des fournisseurs de cloud uniquement français ou européens** pour les données à caractères sensibles (au sens de la loi 78-17 du 6 Janvier 1978). Ce pourcentage descend aux environs de 30% pour nos adhérents filiales de groupe internationaux non européens. Si une telle obligation devait être mise en œuvre, pour 58% des répondants ceci apparaît faisable alors que pour 36% ce serait difficile ou impossible. Ceci pourrait alors avoir un impact positif sur leur stratégie de développement pour 46% et aucun impact pour 37% d'entre eux.

Au-delà des résultats de l'enquête Numeum en tire également les enseignements suivants :

- Numeum avait déjà senti la nécessité de porter un message clair aux instances politiques : ce fut le cas notamment lors de nos propositions en vue de l'élection présidentielle. **Numeum note de la part de ses adhérents une sensibilité désormais de plus en plus exprimée sur ces questions à**

l'égard de la donnée, de sa constitution, de son utilisation et de sa protection. C'est une évolution sensible de ces dernières années qui s'accroît avec les questions de sécurité et de géopolitiques.

- **La souveraineté, l'autonomie et la confiance ne concernent pas que le seul Cloud Computing** et Numeum aura l'occasion de continuer à travailler sur ces questions et de contribuer aux débats. Ils méritent d'éviter les erreurs d'interprétation, les amalgames simplistes, les postures incantatoires et les velléités sans fondements. **La question de la nature et de la sensibilité des données est évidemment une question centrale et majeure du sujet.** Au-delà des résultats de ce questionnaire, **Numeum continuera de contribuer au débat sur ces sujets en apportant une expertise technique et opérationnelle qui permette également d'affiner et d'homogénéiser les définitions.**
- **Numeum défend depuis toujours avec conviction et pragmatisme, la question centrale de la liberté de choix technologique.** Celle-ci passe notamment par l'affirmation d'une filière française et européenne du numérique puissante, tout en restant ouvert, sans stigmatisation, à la coopération avec les acteurs internationaux, pour que les entreprises françaises puissent bénéficier des meilleures technologies et des dernières innovations du marché, dès lors que le respect de certaines valeurs et certaines règles sont avérées. C'est à ce prix que clients, utilisateurs et citoyens y gagneront dans la liberté et la souveraineté de leurs choix et de leur intégrité. Numeum le prône également autant que possible dans un espace européen unifié afin d'éviter de maintenir un morcellement du marché européen contreproductif.